

Justice pour José Loureiro Padrão !

« Zeca a été enveloppé dans une couverture puis il a été sévèrement battu avec divers objets, dont des marteaux » – Témoignage d'un détenu incarcéré et battu en même temps que José Loureira Padrão.



Torturé à mort par la police

Connu sous le nom de Zeca, José Loureiro Padrão était un mécanicien de 40 ans. Soupçonné d'être en lien avec des voleurs de voitures et de revendre des pièces détachées, il est arrêté par des policiers à Viana, dans la banlieue de Luanda, le soir du 31 août 2016. Il est alors frappé en pleine rue devant son épouse, avant d'être emmené en garde à vue. Conduit au poste de police, il y est interrogé sous la torture devant des témoins... Jusqu'à la mort. Son corps a ensuite été déposé à la morgue de l'hôpital Josina Machel, à Luanda, où il a été enregistré par la police sous le vocable « mort subite sur la voie publique ». L'autopsie du corps de Zeca, obtenue difficilement par sa famille, révèle cependant de nombreux hématomes et stigmates de torture, ainsi qu'une fracture du crâne en trois endroits. Une plainte a été déposée par la famille, sans aboutissement à ce jour.

Les dérives de la lutte contre le banditisme

L'histoire de Zeca n'est pas un cas isolé. Dans la nuit du 31 août 2016, deux autres hommes soupçonnés de délits ont été battus à mort dans le même poste de police. Commises en toute impunité, ces mises à mort sont le triste symptôme de la lutte contre le banditisme initiée par les autorités angolaises. Désireux d'endiguer la délinquance galopante qui sévit à Luanda et effraie les investisseurs étrangers, le gouvernement angolais a ainsi mis sur pied une macabre stratégie anticriminelle. Selon le militant angolais Rafael Marques de Morais, plus de 100 personnes soupçonnées de banditisme auraient été tuées de la sorte, entre mai et septembre 2016, à Luanda et ses environs.

Des corps sans vie dans les rues de Luanda

Cette vague d'exécutions extrajudiciaires serait l'œuvre du Service d'enquête criminelle (SIC) créé en 2014 par le Président José Eduardo dos Santos. Placé sous le contrôle direct du ministère de l'Intérieur, le SIC est devenu opérationnel en mai 2015 pour faire diminuer la criminalité. Sous les

pressions exercées par le ministre de l'Intérieur, M. Ângelo de Barros Veiga Tavares, il n'est depuis lors pas rare de retrouver des corps de jeunes hommes dans les rues avec une balle dans la tête. Le quartier de Viana, au sud-est de Luanda, serait particulièrement touché par ces violences policières. Une grande partie des victimes sont des jeunes hommes soupçonnés d'être des délinquants. Face à cette vague de violence, les témoins restent muets par peur des conséquences, et l'omerta règne en maître.

[Lettre d'intervention à télécharger.](#)

.....
.....
.....
France

M. Rui Jorge Carneiro Mangueira
Ministre de la Justice et des droits de l'homme
Rua 17 de Setembro, N° 32
CP 1986 Luanda
ANGOLA

A, le/...../.....

Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations à propos des modalités de la lutte contre la délinquance entreprise à Luanda et ses environs, qui occasionne de graves violations des droits de l'homme. Plus de 100 hommes soupçonnés de banditisme auraient été tués entre mai et septembre 2016. Parmi ces victimes, figure José Loureiro Padrão, torturé à mort par des agents du Service d'enquête criminelle (SIC) au sein du poste de police n°8 de Viana, le 31 août 2016.

Une plainte a été déposée par ses proches. Mais comme plusieurs autres affaires de morts suspectes commises par des agents du SIC, la justice n'avance que trop lentement pour établir les responsabilités. Le gouvernement angolais doit mettre un terme à cette politique et faire en sorte que ces crimes ne restent pas impunis.

Dans ces circonstances, j'appelle les autorités angolaises à :

- traduire en justice les auteurs et responsables de la mort de José Loureiro Padrão, et à veiller à ce que les graves violations des droits de l'homme commises par des agents du SIC ne restent pas impunis ;
- œuvrer en vue de la mise en œuvre d'une politique de lutte contre le banditisme respectueuse du droit.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.